Villeneuve

Schulort:	Villeneuve	Kanton 1799:	Léman	Ort/Herrschaft 1750:	Bern
Konfession des Orts:	reformiert	Distrikt 1799:	Aigle	Kanton 2015:	Waadt
		Agentschaft 1799:	Villeneuve	Gemeinde 2015:	Villeneuve
		Kirchgemeinde 1799:	Villeneuve		

Standort:	Bundesarchiv Bern, BAR B0 1000/1483, Nr. 1445, fol. 93-94v
Zitierempfehlung:	Schmidt, H.R. / Messerli, A. / Osterwalder, F. / Tröhler, D. (Hgg.), Die Stapfer-Enquête. Edition der helvetischen Schulumfrage von 1799, Bern 2015, Nr. 1973: Villeneuve, [http://www.stapferenquete.ch/db/1973].
In dieser Quelle wird folgende Schule erwähnt:	- Villeneuve (Niedere Schule, Knabenschule, reformiert)

		I. Lokal-Verhältnisse.
I.1	Name des Ortes, wo die Schule ist.	*Villeneuve*
I.1.a	Ist es ein Stadt, Flecken, Dorf, Weiler, Hof?	*C'est une Ville!*
I.1.b	Ist es eine eigene Gemeinde? Oder zu welcher Gemeinde gehört er?	*Une Commune*
I.1.c	Zu welcher Kirchgemeinde (Agentschaft)?	*de Villeneuve*
I.1.d	In welchem Distrikt?	*d'Aigle*
I.1.e	In welchen Kanton gehörig?	*Léman*
I.2	Entfernung der zum Schulbezirk gehörigen Häuser. In Viertelstunden.	*Voyez ci dessous Numero 3, lettres a & b.*
I.3	Namen der zum Schulbezirk gehörigen Dörfer, Weiler, Höfe.	*Valleyre, la Rivaz, Crêt & Plancudray sont des hameaux; Les trois premiers sont à environ 20 minutes de l'Ecôle, Plancudray est à 45. minutes. Jl y a 7 à 8 garçons en Valleyre qui devraient fréquenter, mais il n'y en guère qu'un qui vienne quelques fois en hiver. A la Rivaz 4 garcons qui viennent rarement en hiver; En Crêt 2 en Plancudray point. Valleyre contient environ 14 maisons en comptant les éparses de Chatelard et la Gotalaz — La Rivaz, Crêt & les maisons du Clos du moulin, les Terreaux et de vers les Rois 14 maisons — Plancudray 6 maisons — les fermes de la Chevaleyre & des Clavons à une lieue & demi de l'Ecole. NB encore les 2 maisons du Cabinet et de la Serraillonnan à 15. minutes de l'Ecôle: celle du Cabinet non habitée.*
I.3.a	Zu jedem wird die Entfernung vom Schulorte, und	
I.3.b	die Zahl der Schulkinder, die daher kommen, gesetzt.	
I.4	Entfernung der benachbarten Schulen auf eine Stunde im Umkreise.	*||[Seite 2] Voyez sous a & b.*
I.4.a	Ihre Namen.	*Montreux est à une lieue de Villeneuve; Vaytaux, Reynaz & Noville à demi lieue; Roche une lieue, Crebelley 45 minutes, Chessel une très forte lieue.*
I.4.b	Die Entfernung eines jeden.	*Montreux, ~~Reynaz & Noville sont~~ est à 1 1/2 lieue de de Rennaz et de Noville. 2 grandes lieues de Chessel, 2 moyennes de Roches; autant de Crébelley — de Vaytaux à Rennaz, Noville & Crébelley environ 1 #?## lieue; de Vaytaux à Chessel une forte lieue et demi; & jusqu' à Roche une peu moins.*
		II. Unterricht.
II.5	Was wird in der Schule gelehrt?	*Les lettres de l'alphabet à ceux qui ne les connaissent pas quand ils commencent de venir à l'Ecole, ce qui arrive très souvent; à épeller, la l'écture, l'écriture, l'orthographe, l'Arithmétique le Chant des Psaumes; la Réligion; la Géographie; les premiers Rudimens du Latin à ceux qui le désirent.*
II.6	Werden die Schulen nur im Winter gehalten? Wie lange?	*On tient l'Ecôle toute l'année à l'exception d'un mois de congé aux moissons & trois semaines aux vendanges. Le mardi & Samedi soir il n'y a jamais d'écôle.*
II.7	Schulbücher, welche sind eingeführt?	*Différentes méthodes pour apprendre à lire; le N: Testament le Catéchisme d'Ostervald, retouché; Recueil de Passage de l'E: sainte. Psaumes; Declinaison de Leresche pour ceux qui désirent apprendre les Elémens du Latin J'aurais voulu y introduire l'Abrégé de la Grammaire de Restaut & l'Atlas des enfans avec cartes & figures, mais inutilement.*
II.8	Vorschriften, wie wird es mit diesen gehalten?	
II.9	Wie lange dauert täglich die Schule?	*Jl n'y a point de règlement à ce sujet; je fais ordinairement mon école de trois heures le matin & autant l'après diné; ce qui fait six heures par jour, on doit trouver que c'est assez, même trop; les enfans s'impatientent et le maitre se fatigue.*
II.10	Sind die Kinder in Klassen geteilt?	*Je classe mes écôliers à proportion qu'ils sont avancés. ~~?~~*
		III. Personal-Verhältnisse.
III.11	Schullehrer.	
III.11.a	Wer hat bisher den Schulmeister bestellt? Auf welche Weise?	*Le Conseil de Villeneuve, assisté des Pasteurs après un examen public des prétendans à ce poste, nommait trois sujets qu'on trouvait les plus capables & envoyait cette nommination au Baillif de Vevey, qui élisait & brévetait celui des trois qu'il trouvait à propos.*
III.11.b	Wie heißt er?	*Jean Pernet*
III.11.c	Wo ist er her?	*d'Ormont dessus, District d'Aigle*
III.11.d	Wie alt?	*||[Seite 3] Bientôt quarante un ans.*
III.11.e	Hat er Familie? Wie viele Kinder?	*Jl a sa femme et un enfant*
III.11.f	Wie lang ist er Schullehrer?	*Bientôt depuis treize ans & neuf mois, dont quatre ans & demi à Oron, le reste ici à Villeneuve*

III.11.g	Wo ist er vorher gewesen? Was hatte er vorher für einen Beruf?	*Celle de paysan Cultivateur! Ô heureux état pourquoi t'ai-je quitté pour la pénible & ingrate vocation d'Jnstituteur? Quand j'eus communié, mon pére me plaça chez le Citoyen Joneli, à présent Préfect National du Canton de l'Oberland pour apprendre la Langue Allemande, — delà j'ai été à Genève, cinq ans et demi, Commis dans le Commerce Au mot de Genève. mon coeur s'épanouit — Jmmortel Rousseau! C'est là, c'est dans la ville qui t'a vû naitre, qu j'ai commencé à connaitre tes sublimes écrits — mon patriotisme datte depuis cette époque, & il y a près de vingt ans — Doux et vertueux Fénélon! modèle de l'honnête {homme} & du Chrêtien, c'est aussi à Genève que j'ai apris à t'aimer —*
III.11.h	Hat er jetzt noch neben dem Lehramte andere Verrichtungen? Welche?	*Jl conduit le Chant des Psaumes et fait les lectures d'usage à l'Eglise Celle de Commis de la Poste aux Lettres, objet de la plus minime conséquence pour le profit.*
III.12	Schulkinder. Wie viele Kinder besuchen überhaupt die Schule?	
III.12.a	Im Winter. (Knaben/Mädchen)	*Jl y a 65 a 70. garçons qui pourraient fréquenter l'Ecôle, mais le plus qu'il en vient c'est Cinquante, et cela très rarement, même en hiver, à cause de la négligence des parens à envoyer leurs enfans,*
III.12.b	Im Sommer. (Knaben/Mädchen)	*En été beaucoup moins, environ 25.*
		IV. Ökonomische Verhältnisse.
IV.13	Schulfonds (Schulstiftung)	
IV.13.a	Ist dergleichen vorhanden?	*Il y a un jardin potager attenant au batiment de l'école, denviron un ouvrier & qui peut valoir autour soixante batz au plus par an*
IV.13.b	Wie stark ist er?	*Il y a un jardin potager attenant au batiment de l'école, denviron un ouvrier & qui peut valoir autous soixante batz au plus par an*
IV.13.c	Woher fließen seine Einkünfte?	*Il y a un jardin potager attenant au batiment de l'école, denviron un ouvrier & qui peut valoir autour soixante batz au plus par an*
IV.13.d	Ist er etwa mit dem Kirchen- oder Armengut vereinigt?	
IV.14	Schulgeld. Ist eines eingeführt? Welches?	*Les enfans des non bourgeois payent 16 batz par année depuis l'âge de 7 ans en sus.*
IV.15	Schulhaus.	
IV.15.a	Dessen Zustand, neu oder baufällig?	*Jl y a une vieille maison, ni délabrée, ni en bon état non plus, qui contient un très médiocre logement pour le Régent & une salle pour tenir l'Ecôle. — Jl y a encore dessous une autre chambre qui pourrait servir moyennant des réparations, mais elle serait toujours humide & mal saine parce qu'elle est une partie dans la terre.*
IV.15.b	Oder ist nur eine Schulstube da? In welchem Gebäude?	
IV.15.c	Oder erhält der Lehrer, in Ermangelung einer Schulstube Hauszins? Wie viel?	
IV.15.d	Wer muß für die Schulwohnung sorgen, und selbige im baulichen Stande erhalten?	*Le Recteur des pauvres, mais d'après les ordres du Conseil de la Commune, qui juge de ce qu'il y a à faire.*
IV.16	Einkommen des Schullehrers.	
IV.16.A	An Geld, Getreide, Wein, Holz etc.	*||[Seite 4] L'Jnstituteur reçoit annuellement de l'Hopital National de Villeneuve, en argent L. 40 dudit hopital six quarterons de froment mesure de Vevey dudt. hopital quatre livres de pain bis par semaine {Pour ces quatre livres de pain par semaine l'Jnstituteur doit assister tous les samedis à midi à la distribution du pain des pauvres à l'hopital.} dudit hopital quatre quarterons soit huit pots vin rouge par année Le Syndic de Villeneuve paye annuellement de la bourse Communale L. 66.*
IV.16.B	Aus welchen Quellen? aus	
IV.16.B.a	abgeschaffenen Lehngefällen (Zehnten, Grundzinsen etc.)?	
IV.16.B.b	Schulgeldern?	
IV.16.B.c	Stiftungen?	*{Le Citoyen Fs. Ls. Bontems a placé la somme de deux mille quatre Cent francs, Rente 120 L. il y a les 100 L. ci-dessus pour l'Jnstituteur & 20 L. qui doivent être distribués en prix aux Garçons à la Visite} Le même paye annuellement pour la fondation que le Citoyen François Louis Bontems de Geneve a faite pour l'Jnstituteur des Garçons. L. 100. Le même paye annuellement pour la Gratification que le Conseil a fixé pour la Pension de l'Jnstituteur; ceci ~~aussi~~ de la Caisse Communale L. 100. Le Recteur des pauvres paye annuellement de leur bourse L. 72. Les parens des enfans des Citoyens non bourgeois payent annuellemt. pour chaque enfant depuis 7 ans en sus seize batz Le Régent retire quatre pots vin blanc, à la maison de Ville Tous ces objets reunis, avec le logement & le jardin peuvent monter à environ L. 440.*
IV.16.B.d	Gemeindekassen?	
IV.16.B.e	Kirchengütern?	
IV.16.B.f	Zusammengelegten Geldern der Hausväter?	
IV.16.B.g	Liegenden Gründen?	
IV.16.B.h	Fonds? Welchen? (Kapitalien)	
		Bemerkungen
	Schlussbemerkungen des Schreibers	*Observations. Je me bornerai à faire remarquer la négligence de la trés grande majorité des péres de familles à envoyer leurs enfans à l'Ecole, négligence si générale & si invéterée qui ni les plaintes ni les remontran n'y ont rien remedié. — Je rendrai cependant justice à un très petit nombre de péres de famille qui méritent des éloges pour les soin qu'ils prennent de l'instruction de leurs enfans. Vne autre cause qui nuit essentiellement à cette école, c'est que les petits qui ne savent pas lire, qui même ne connaissent pas les lettres de l'Alphabet, sont reçu avec les plus avancés Pendent que l'Jnstituteur fait la leçon aux petits, il ne peut pas soigner les grands comme il le désirerait & comme il conviendrait*
	Unterschrift	

Metadaten

Generelle Kopfdaten

Standort	Bundesarchiv Bern
Signatur	BAR B0 1000/1483, Nr. 1445, fol. 93-94v
Briefkopf	
Transkriptionsdatum	29.05.2013
Datum des Schreibens	
Faksimile	1973BAR_B0_10001483_Nr_1445_fol_93-94v.pdf
Ist Quelle original?	Ja
Verfasser Name	Pernet
Verfasser Vorname	Jean
Vom Lehrer verfasst?	Ja
Randnotiz	
Kommentar öffentlich	

Ort

Name	**Villeneuve**
Konfession	reformiert
Ortskategorie	Stadt
Eigenständige Gemeinde?	Ja
Ist Schulort?	Ja
Höhenlage	
Geo. Breite	560494
Geo. Länge	138453

Kanton 1799	Léman	Kanton 1780	Bern
Distrikt 1799	Aigle	Kanton 2015	Waadt
Agentschaft 1799	Villeneuve	Amt 2000	Aigle
Kirchgemeinde 1799	Villeneuve	Gemeinde 2015	Villeneuve
Einwohnerzahl 1799		Einwohnerzahl 2000	

In der Transkription erwähnte Schulen

1. Schule: Villeneuve (ID: 2656)

Schultypus:	Niedere Schule
Besondere Merkmale:	Knabenschule
Konfession der Schule:	reformiert
Ist ein Schulgeld eingeführt:	

Schulfonds

Sind die Kinder in Klassen eingeteilt?	Ja
Art der Klasseneinteilung:	Pensenklasse
Klassenanzahl:	
Unterrichtete Inhalte:	ABC Buchstabieren Schreiben Lesen Orthographie Arithmetik/die 4 Species Singen Religion/Christliche Unterweisung Erdbeschreibung/Geographie Latein

Schulperiode

	Sommer	Winter
Beginn		
Ende		
Stunden pro Schultag	6	6
Anzahl Wochen		
Anzahl Wochen pro Jahr	45	
Wird die Schule im Winter gehalten?		Ja
Wird die Schule im Sommer gehalten?		Ja

Schülerzahlen

	Sommer	Winter
Knaben	25	67
Mädchen		
Kinder		
Kinder pro Jahr		
Kommentar		

Lehrpersonen

Lehrer (ID: 4909)

Name:	Pernet
Vorname:	Jean

Weitere Informationen

Alter:	40
Geschlecht:	Mann
Zivilstand:	
Hat er eine Familie?	Ja
Anzahl Kinder:	3
Weitere Verrichtungen?	Ja
Herkunft:	Ormont
Konfession:	
Im Ort seit:	9 Jahren
Lehrer seit:	13 Jahren
Erstberuf:	Agrarische Tätigkeit
Zusatzberuf:	Vorsänger Vorbeter